

PRESENTATION DU BAROMETRE

3^{ème} Débat : Les chiffres du Chômage, la demande d'emploi et l'emploi salarié

J-M. Bézard: « Monsieur... »

B. Toulemonde – SNC :

« Excusez-moi d'intervenir à nouveau. Concernant le rapport CNIS, nommé emploi chômage et précarité, qui dans un premier temps dénonce le côté fétiche et les effets pervers de l'indicateur unique, je m'autorise, du fait que l'un des signataire, auteur de ce rapport est mon ami et président de SNC : Jean-Baptiste de Foucauld. Jean-Baptiste de Foucauld m'a dit de vive voix : « ce rapport comme tant d'autres ; poubelle ! » Donc je ne souhaite qu'une chose : au niveau du DROS, au niveau de la Région, qu'il puisse être repris. Si vous voulez en avoir copie, je vous la diffuse. Au niveau de la région je l'ai déjà diffusée, au niveau de la maison de l'emploi également. Mais au niveau national : *poubelle* ! dicit Jean-Baptiste de Foucauld – président de SCN.

Marie-Christine Chesneau :

« Pour nous non, puisque notre direction nationale, la DARES, nous demande de publier sur les demandeurs d'emploi, selon les préconisations du rapport du CNIS et il y aura des modifications au niveau métropole suite à ce rapport, notamment sur les changements de catégories. Nous n'avons pas eu le temps de l'analyser totalement puisque le définitif n'a été publié qu'en septembre, mais nous avons commencé à nous en saisir. »

X. Durang :

« Nous nous en sommes emparés en tant que techniciens, ensuite nous le ferons partager au Comité de Pilotage, des recommandations de fond sur les indicateurs et la manière de communiquer sont fort intéressantes. Mais si on travaille sur la récurrence du chômage, attaquer le fichier historique est un chantier important... »

S. Davin :

« J'allais justement en suggérer la diffusion à tous les membres du Comité de Pilotage pour que cela puisse faire l'objet d'un travail sur la façon dont on peut exploiter ce rapport. »

René Giorgetti - Président de la Commission Solidarité Santé Prévention :

« Une remarque sur les contrats aidés. Tous les gouvernements utilisent ces contrats aidés comme accélérateur, frein,... sans véritablement avoir une politique à moyen ou long terme sur l'insertion comme nous avons eu par exemple sur les emplois jeunes : des contrats de 5 ans pour des jeunes souvent en grande précarité, les former, nous avons la durée devant nous, nous avons les éléments pour les payer au SMIC, et le résultat a été formidable dans cette région. Je souhaiterais que l'on rajoute des tableaux sur les radiations de l'ANPE. Je suis attentif tous les trimestres à ces rapports sur les radiations. Il y a reprise d'emploi, absence au contrôle, radiation administrative et j'en oublie. Les chiffres sont impressionnants de plusieurs dizaines de milliers de radiations chaque trimestre et le critère « reprise d'emploi » est marginal. Il doit avoisiner au plus les 10%. Une analyse serait donc intéressante. Autre point que je souhaite évoquer : le chômage des femmes qui diminue : cela ne me surprend pas car nous sommes dans une région peu industrialisée. Les femmes sont les premières victimes de l'emploi précaire de l'emploi à temps partiel. Donc pour moi, attention à l'embellie du chômage des femmes qui cache tous les chiffres que nous avons vu au début. »

Marie-Christine Chesneau :

« Je voudrais répondre en ce qui concerne les radiations administratives et les absences au contrôle. Les absences au contrôle peuvent se retrouver à terme dans la catégorie radiations administratives. Les demandeurs d'emploi ont environ 2 mois pour régulariser leur situation, ensuite sans réponse, ils peuvent être radiés. En PACA les radiations administratives et absences au contrôle ont augmenté de 30% entre 2006 et 2007. Mais à nuancer tout de même : si l'on se réfère à la moyenne nationale, 50% des gens radiés avaient repris un emploi mais ne l'avait pas déclaré. Donc nous pouvons envisager que la tendance est identique pour la région PACA, qui représente environ plus de 8 % des demandeurs d'emploi de la France métropolitaine. »

J-M. BÉZARD :

« La fonction d'un baromètre est d'être réactif, et nous avouons qu'il est quelque fois difficile de vous suivre, non pas que vos propos ne sont pas clairs mais que nous ne pouvons pas méconnaître la situation actuelle. Et lorsque des baisses sont évoquées alors que nous savons vers quoi nous allons, c'est difficile à entendre. Donc cela pose la question de la réactivité de la mesure pour qu'un baromètre joue son rôle »

Xavier Durang :

« La question de la réactivité et de l'exhaustivité. Quand nous parlons du chômage des femmes, nous avons essayé de voir les effets du plan des services à la personne. Car à l'époque de sa mise en place, une cartographie mondiale démontrait que le « gisement » se trouvait en région PACA. Donc avec la DDTEFP, nous avons cherché les données disponibles. L'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP) fournit des tableaux territorialisés mais ce n'est qu'une photographie. Certes cela a relancé le travail des femmes mais nous avons constaté qu'il s'agit bien souvent de temps partiels, bien souvent mal rémunérés et reste juste sous le seuil de pauvreté. Il s'agit donc d'une information que nous avons essayé de mobiliser. L'année prochaine, nous aurons d'autres tableaux territorialisés et nous pourrons comparer entre 2007 et 2008. Mais cette année, cette comparaison n'a pu être réalisée.

René Giorgetti - Président de la Commission Solidarité Santé Prévention :

« Sur les chiffres donnés 2006/2007, l'embellie y était mais il faut dire pourquoi . L'effet baby boom y a contribué. Des gens sont partis à la retraite en masse et c'est donc un facteur important. Pour les 2 années à venir nous ne l'aurons pas compte tenu des dégâts importants que nous attendons, et comme souligné par J-C. Aparicio, notamment pour le secteur de l'Etang de Berre à la fois le plus industrialisé de la région PACA mais à la fois le plus touché par le chômage. Alors pourquoi ? Lorsque la sidérurgie s'est implantée dans la région, les médias l'avaient qualifiée de « Californie Française ». Les statisticiens de l'époque prévoient la création d'environ 130 000 emplois. Or, nous en sommes à environ 12 000 ou 13 000. En cette fin d'année 2008, 1 million de travailleurs intérimaires ont été congédiés dans l'entreprise Arcelor Mittal de Fos. Pourtant, cette entreprise est celle qui a dégagé le plus de bénéfices l'année précédente, on parle de 1,8 milliard pour la famille Mittal et 3,2 milliards pour les autres actionnaires. Nous notons donc que la crise touche en premier les travailleurs et les travailleurs précaires en priorité. Et la sous-traitance également car elle représente la moitié des emplois de ces entreprises. Les entreprises sous-traitantes sont donc en train d'agoniser. Seuls résisteront les sous-traitants les plus importants, qui ont mis leurs employés en congé ou en chômage technique pour pouvoir redémarrer dans les mois à venir. Et je pense que dans le secteur de l'Etang de Berre, les conséquences risquent d'être importantes. »

Xavier Durang :

« Pour répondre à votre question sur la population active. Un taux de chômage se construit avec une population active au dénominateur. Il y a un ralentissement de la hausse de la population active, mais pas du tout sur une baisse ».

J-M. BÉZARD :

« Il faudra être très attentifs durant les mois qui viennent. Autre question ...Oui, Monsieur ? »

Monsieur Sanguinetti – Directeur du CCAS de Fos sur mer :

« Bonjour, je m'intéresse tout particulièrement aux contrats aidés. Les chiffres que vous avez communiqués sont très intéressants. Il y a quelques semaines, nous avons tous été convoqués dans nos maisons de l'emploi respectives pour les relances du plan de l'emploi et des contrats aidés. Durant ma vie professionnelle, je n'ai jamais trouvé de chiffres sur le devenir des personnes bénéficiant des contrats aidés. Monsieur Davin demandait si les personnes quittant le RMI y revenaient, je confirme à mon niveau qu'une personne sortant du RMI y revient pour une majorité. En ce qui concerne les contrats aidés, se pose le problème de la formation professionnelle. Nous nous apercevons que les moyens ne sont pas donnés ; et la DDTEFP lors de la présentation de son plan de relance a confirmé qu'il n'y a pas de moyen pour la formation professionnelle. J'ai bien peur que nous retrouvons une majorité de ces personnes bénéficiant des contrats aidés dans ce cycle infernal, *que nous travailleurs sociaux nous connaissons bien* : RMI – Contrat aidé – chômage – RMI... Donc je n'ai jamais eu de chiffre. Ils sont peut-être très difficiles à analyser, je me tourne vers le DROS...Mais nous constatons lorsque nous établissons nos analyses en besoins sociaux (ABS) que les mêmes personnes reviennent. Ce qui nous inquiète sur mon secteur, c'est la demande d'aide croissante faite par des salariés lambda, qui ont des CDI à temps complet et qui n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses quotidiennes. »

Marie-Christine Chesneau :

« Je vais vous répondre sur les contrats aidés, sur le devenir à 6 mois des personnes en bénéficiant. Nous avons reçu il y a 1 à 2 mois, les premiers résultats régionaux des quatre contrats principaux : Contrat d'Avenir (CAV) – Contrat Initiative Emploi (CIE) – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA). C'est un bilan 2006. Nous n'avons pas plus récent, et les données ne sont pas encore analysées par nos services. »

J-M. BÉZARD : « Monsieur Davin... et nous passerons ensuite à l'intervention de Fathi Bouaroua »

Serge Davin :

« Pour compléter cette réponse et pour se recentrer sur le secteur sanitaire et social, je vous indique que nous finançons actuellement une étude menée par les élèves de l'IRA de Bastia sur les contrats aidés de la précédente campagne donc jusqu'à fin 2007. Campagne pour laquelle les objectifs ont été dépassés sur notre secteur. Courant février ou mars, des résultats assez précis devraient être disponibles sur le devenir des personnes passées par les contrats aidés. »

René Giorgetti - Président de la Commission Solidarité Santé Prévention :

« Sur les emplois aidés et de la connaissance que j'en ai, tout dépend de qui les gère. Le département des Bouches du Rhône, par l'intermédiaire du Conseil Général et du Conseil Régional, a un œil attentif sur les contrats aidés car il y en a dans les collèges et les lycées. Les hôpitaux, quant à eux, n'ont pas les moyens financiers de conserver les contrats aidés. A la fin du contrat, la personne n'est pas reconduite et ils embauchent une autre personne par le biais d'un autre contrat aidé. »

Marie-Christine Chesneau :

« Nous avons en région une relance financière des politiques d'emplois depuis le mois d'août qui amènera des bénéfices à partir de la fin d'année 2009. »

Valérie Roux – INSEE :

« Pour redonner une dimension statistique, des études nationales existent pour mesurer les retombées des contrats aidés, menées par la DARES ou l'INSEE. Pour parler de ce que je connais, nous avons mené une enquête où étaient observés les sortants non diplômés du système scolaire durant les 7 premières années de leur vie active. Nous nous intéressons plus particulièrement à ceux qui étaient passés par un contrat aidé. Différents groupes ont été constitués à la sortie. Certains en sortaient avec un emploi long, en CDI. Notamment avec une forte différenciation selon le type de contrat par lequel ils étaient passés. Les jeunes passant par un contrat d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation, en général aboutissent à des emplois pérennes. En revanche, pour les contrats aidés du secteur non marchand, les résultats sont plus mitigés. Ce qui ne signifie pas rien car environ 50% avaient acquis un emploi. Il y a donc des côtés positifs. »